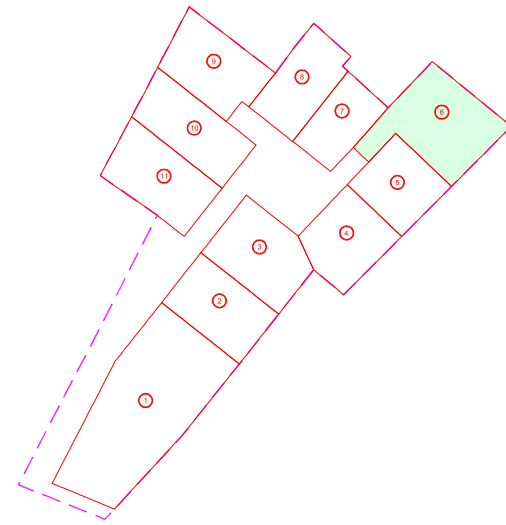


*Situation parcellaire*



*Plan de situation*



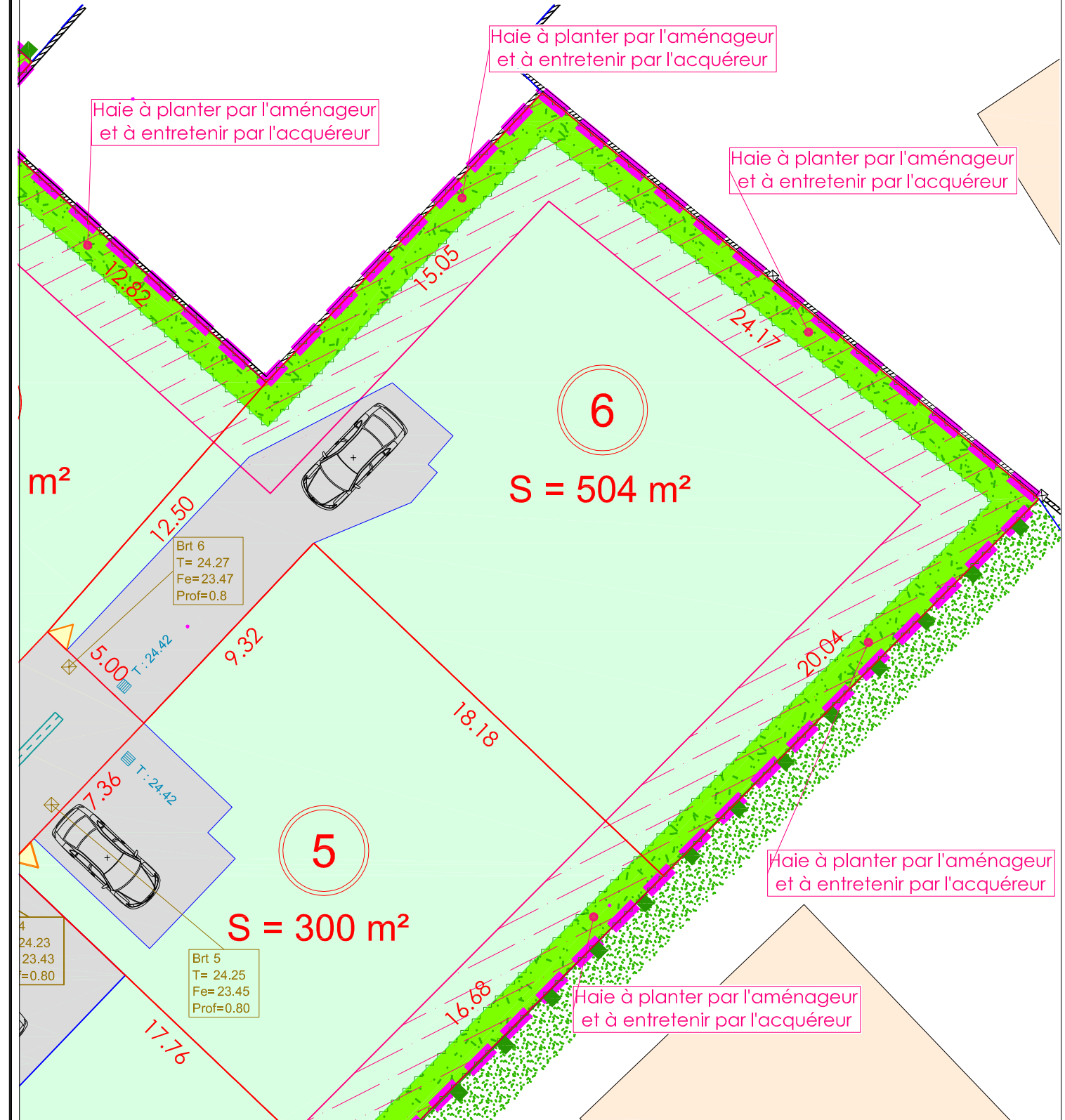
*Légende*

- Périmètre du lotissement
- Parcellaire
- Bordure CR2 vue 0.00 m
- Caniveau CC1
- Pelouse
- Massif arbustif
- Stationnement drainant
- Haie à planter et à entretenir par l'acquéreur
- Zone non aedificandi suivant les dispositions du PLU de Vaux/Mer du 03/03/2020, L=H/2 avec un minimum de 3 m, excepté clôture
- Enrobé noir
- Calcaire stabilisé renforcé ou similaire
- Structure de collecte, stockage et d'infiltration
- Marquage au sol "résine"
- Étiquette eaux usées
- Position approximative des coffrets
- Grille EP - Surverse
- Arbre projeté
- Candélabre projeté

CHARENTE-MARITIME  
COMMUNE DE VAUX SUR MER  
*Lotissement "Domaine des Violettes."*

**PLAN DE VENTE PROVISOIRE**  
**LOT n° 6**

Section A n° lot 6 - Superficie 504 m<sup>2</sup>



**ATTENTION**

Ouvrages hors sols :  
Avant tout projet de construction, le acquéreurs et les constructeurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (Eau potable, Assainissement, Electricité, Télécom, Eclairage public)

NB :  
Les côtes et surfaces ne seront définitives qu'après bornage

Echelle : 1/200  
(Format A4 - 210 x 297 mm)